

Janvier 2011

Lettre Municipale

Les employés municipaux « relookent » l'Agence Postale Communale.



Le peintre Pierre D'HUPARLAC présentant ses toiles aux enfants.



Aménagement du village de Magrin.



Le Club Les Bons Vivants en Assemblée Générale.



Les nouvelles illuminations...



... de Noël.

Vie Communale

Culture

Vie Associative

Etat civil

Informations pratiques



Les ados au Bowling...



... au Téléthon...



... et lors du tournoi de hockey.



Le Mot du Maire

L'ensemble des membres du conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux les meilleurs pour l'année 2011.

Vœux de SANTE, de REUSSITE dans tous vos projets privés ou professionnels et de JOIE DE VIVRE en paix sur notre commune.

Une année nouvelle qui va nous permettre de poursuivre le développement de notre commune au service de toute sa population dont le nombre vient de franchir le seuil des 2000 habitants pour s'établir officiellement, selon l'INSEE, à 2004 habitants au 1^{er} Janvier dernier.

Après les investissements importants réalisés en 2010, dans le village de Magrin pour la réfection des réseaux d'assainissement, l'enfouissement des câbles, le remplacement de l'éclairage public et le goudronnage de l'ensembles des rues, ainsi qu'à Calmont à travers l'aménagement du gîte communal, de la rue de la mairie et de la place de l'église, cette année les principaux chantiers se concentreront sur le secteur de Ceignac.

Les travaux d'aménagement de la traversée du village et des différentes places vont se dérouler durant tout le premier semestre et la Communauté de Communes va engager, dès le début du printemps, les travaux de viabilité du Parc d'activité de Montvert qui devraient permettre de livrer des terrains constructibles à l'automne prochain aux entreprises qui souhaitent s'y installer.

« 2011 » sera donc, encore, une année d'investissement pour l'amélioration de notre cadre de vie et porteuse d'avenir et de développement durable.

Christian VERGNES



Maître Robert ESCAFFRE nous a quitté

Ancien Maire de la Commune de CALMONT, de 1989 à 1995, Maître Robert ESCAFFRE est décédé le 30 Décembre dernier et ses obsèques ont eu lieu le lundi 3 Janvier en la cathédrale de Rodez.

Propriétaire d'une résidence au hameau « Le Serieys » près du village de Calmont, il a participé activement à l'écriture d'une page de l'histoire de notre Commune qu'il a servi avec dévouement durant les six années de son mandat de Maire.

Nous renouvelons nos sincères condoléances et l'assurance de toute notre sympathie à Madame ESCAFFRE, son épouse, ainsi qu'à toute sa famille.

Obtenir un renseignement ou effectuer une démarche en Mairie

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous les lundi et vendredi de 14 h à 17 h.

Mmes et MM. les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous, tous les 15 jours les lundis de 15 h à 17 h en Mairie selon le planning suivant :

- **M. Marc ANDRIEU** : 4 avril – 6 juin
- **Mme Annie COSTES** : 7 février – 18 avril
- **M. David MAZARS** : 21 février – 2 mai
- **M. Alain CROZES** : 7 mars – 16 mai
- **Mme Marie-Hélène BASTIDE** : mercredi 23 mars et 1^{er} juin

Le Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi (de 9h à 12h – sauf le mardi - et de 14h à 17h) et le samedi (de 9h à 12h).

Tel : 05.65.69.47.22 - Fax : 05.65.69.56.14

E.mail : mairie-calmont@wanadoo.fr - Site : www.mairie-calmont.fr

Les autres services

La Médiathèque Municipale

☎ 05.65.74.79.14

- Mercredi de 14h à 18h
- Vendredi de 15h à 18h
- Samedi de 9h30 à 12h30

L'Agence Postale Communale

☎ 05.65.71.42.60

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

La Déchetterie de La Primaube (Naujac)

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h et de 14h à 18h30.

Les assistantes sociales

• Un accueil téléphonique est assuré tous les jours par un secrétariat de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi) pour répondre à toute demande d'information ou de rendez-vous avec une assistante sociale.

Centre Médico-social 13, rue Maurice Bompert 12000 RODEZ

☎ 05.65.67.29.45

• Pour le canton de Cassagnes-Bégonhès (☎ 05.65.74.27.97) les permanences des assistantes sociales (Virginie GARRIGUES, Magali PEDESERT, Patricia BALITRAN, Véronique THUBIERES) ont lieu sur rendez-vous le vendredi de 9h30 à 11h à la Mairie de Cassagnes-Bégonhès. Celles-ci assurent également des permanences téléphoniques les lundi de 16h à 17h et les jeudi de 9h à 10h au Centre Médico Social.

Les membres du C.C.A.S.

- Président de droit : Christian VERGNES (Ceignac)
- Vice-présidente : Annie COSTES (Planquelongue)
- Membres élus : Amandine MAGNIETTE (Lacassagne), Alain CROZES (Les Landes - Lacassagne), Patricia LAUR (Le Plô)
- Membres désignés : Virginie BRU (Ceignac), Eliette LANDEZ (Milhac), Gérard ENJALBERT (Magrin), Marie-Christine PUECH (Calmont).

La Communauté de Communes de Viaur-Céor-Lagast

☎ 05.65.46.64.96

Site Internet : www.cc-cassagnesbegonhes.fr

Courriel : contact@cc-cassagnesbegonhes.fr

QUATRE DEFIBRILATEURS A VOTRE SERVICE



Connaissez-vous cet appareil ? ... Il s'agit d'un défibrillateur.

Au cours du mois d'Octobre, quatre appareils de ce type ont été installés sur la commune : à Calmont sur la façade de la Mairie, à Ceignac, Magrin et Milhac à proximité des portes d'entrée des salles des fêtes. Ces défibrillateurs permettent de sauver des vies et sont d'une utilisation facile, à la portée de tout le monde.

Toutefois, leur manipulation – en cas d'arrêt cardiaque d'un individu – peut paraître déroutante.

Les membres des différentes associations de la commune ont déjà bénéficié d'une formation.

La municipalité de Calmont invite maintenant toute la population à participer – gratuitement – aux soirées d'information sur l'utilisation des défibrillateurs qui auront lieu dans chaque village au cours du 1^{er} trimestre 2011 (à 20 h 30) :

- A Calmont, le 10/02
- A Milhac, le 17/02
- A Ceignac, le 17/03
- A Magrin, le 24/03.



**RESPECTEZ
CES APPAREILS
Ils peuvent vous
sauver la vie !**

Arrêt cardiaque



Si vous souhaitez participer à une formation aux gestes de premiers secours, nous vous invitons à vous faire connaître en Mairie afin de pouvoir mettre en place des séances payantes (prises en charge en partie par la Commune) dispensées par les pompiers de Cassagnes-Bégonhès



Cérémonie des Vœux

Le 8 janvier, M. le Maire et les Conseillers Municipaux présentaient leurs vœux aux représentants des associations de la commune, bénévoles de la Médiathèque, employés municipaux et nouveaux habitants. La

médaille d'honneur communale a été remise à Mme Yvette MAZENQ des Tourelles de Magrin, pour ses 21 ans de dévouement au service du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune, ainsi qu'à Mme Christine RAYNAL, oeuvrant au secrétariat de Mairie depuis décembre 1989. Félicitations aux 2 récipiendaires.

Le lendemain, une délégation d'élus et de membres du C.C.A.S. souhaitaient une bonne et heureuse année aux résidents des deux Maisons de Retraite.

Elie RIVIERE décoré

M. Elie RIVIÈRE a reçu des mains de M. le Maire de Calmont et en présence d'une délégation de Conseillers Municipaux, le diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française 1939-1945. La remise a eu lieu le 19 novembre 2010 à son domicile à Saint Louis (*près de Milhac*).



L'avancement des travaux du village de Magrin

A Magrin, la réfection des réseaux ainsi que l'aménagement du parking situé en dessous l'école sont terminés, les nouveaux lampadaires ont été placés. Les abords de l'école seront finalisés au printemps. L'étude pour la mise en valeur du cœur de village a débuté par le levé topographique du cabinet BOIS. Le Conseil Municipal a confié la maîtrise d'œuvre à l'équipe LBP Poujade (géomètre) associé à François POUX (architecte).



TELETHON 2010

Cette année encore, le bilan des animations du Téléthon sur notre commune est très positif. La population a répondu présente aux nombreuses animations qui lui étaient proposées et s'est montrée très généreuse, puisque la somme récoltée est supérieure à celle des années précédentes (4396 €).

Pourtant l'édition 2010 avait mal commencé, la météo glaciale ayant contraint les organisateurs à reporter la soirée théâtre de la Pastourelle prévue le vendredi soir. La journée du samedi s'est avérée plus clémente et de nombreuses personnes ont fait le déplacement pour participer aux animations.

Celles-ci ont débuté dès 8 h avec le traditionnel déjeuner aux tripous organisé par le Comité d'Animation de Ceignac. A 9 h 30, 17 quads sont partis à la découverte de la communauté des communes Viar Céor Lagast tandis que Calmont Sports Nature et 24 Boost lançaient le fil rouge à VTT et course à pied.

L'après midi, c'était au tour du 3^e âge de préparer l'incontournable concours de belote.



Pendant ce temps l'E.S.A.T. (CAT) et la maison de retraite Ste Marthe s'étaient réunis pour nous concocter un splendide Marché de Noël. Le Conseil Municipal des Enfants, quant à lui proposait des ateliers de loisirs créatifs ainsi qu'un stand de vente de gâteaux et de friandises.

Un grand merci à tous les participants, intervenants, bénévoles, donateurs qui ont contribué au bilan largement satisfaisant de cette grande fête destinée à vaincre les maladies génétiques.



L'association A.M.C.T. (Tai Chi) tenait un stand de maquillage qui n'a pas désempilé de l'après midi. A la Médiathèque, les bénévoles accueillent les visiteurs pour une exposition des artistes de la commune.

Marie-Christine PALAYRET, passionnée d'histoire, faisait découvrir quant à elle, les richesses de la Basilique.



A 16 h 30 le traditionnel lâcher de ballons a permis aux enfants de se réunir devant la salle des fêtes en espérant que leur ballon fasse un aussi long voyage que celui de leur copain Dorian qui l'année dernière a eu l'agréable surprise de voir revenir sa carte de Slovaquie. Cette journée fort animée s'est clôturée par un quine.



Les activités et projets des ados

Grâce à l'embauche d'une animatrice (Stéphanie PRATMARTY) et au travail régulier des Jeunes élus du C.M.E, le programme d'activités proposé aux adolescents de la commune s'est intensifié au cours du 4^e trimestre 2010.

Depuis le mois d'Octobre, des animations ont lieu régulièrement le vendredi ou le mardi soir ; elles s'adressent soit aux 8/11 ans soit aux 12/16 ans, selon les thèmes proposés : soirée DVD/pizza, tournois de ping-pong, de hockey, sortie à « Aquavallon », au Bowling, soirée « Jeux de société » ou « décos de Noël », information sur les défibrillateurs, quine, soirée « Chocolat », « Crêpes » ...

Le programme est diffusé par courrier papier ou électronique et est consultable sur le site Internet de la commune www.mairie-calmont.fr dans la rubrique « Loisirs et associations/animations jeunesse ».



Les membres du C.M.E travaillent sur d'autres projets : ils ont participé activement aux animations du Téléthon, ont confectionné des cartes de vœux pour les enfants hospitalisés à Noël, envisagent de rendre visite aux résidents de l'EHPAD Ste Marthe et d'acheter du matériel de sport ...



Les rencontres mensuelles des nounous Depuis le mois d'octobre, Stéphanie Prاتمarty, propose aux assistantes maternelles de se retrouver une fois par mois afin de participer à des activités collectives avec les enfants qu'elles gardent. Des rencontres très appréciées au cours desquelles les enfants ont pu découvrir des albums pour les « tout-petits » à la médiathèque, faire de la peinture, de la gym, créer des décorations de Noël ...

Si vous êtes nounou sur la commune, n'hésitez pas à venir partager ces moments de rencontre éducatifs et conviviaux ! (renseignements en mairie).





Rétrospective des animations du dernier trimestre 2010 à la Médiathèque Municipale



8 octobre : Conférence « l'œuvre de Pierre SOULAGES, un nouveau musée à Rodez »

M. Benoît Decron, conservateur du patrimoine et directeur du futur musée a tout d'abord parlé de l'homme, Pierre SOULAGES, de son lien profond avec l'Aveyron. Il est en effet né rue Combarel à Rodez dans un univers artisanal et sa vocation de peintre a vu le jour dans l'abbatiale de Conques. A 90 ans, Pierre Soulages, seul artiste au monde à avoir ainsi « domestiqué » le noir, consacre encore 5 à 6 h par jour à la peinture dans son atelier de Sète : « *si j'arrête de travailler, je meurs* ». M. DECROTON présentait ensuite le futur musée, un bâtiment en acier corten et en verre qui verra le jour en 2013. Pour une surface totale de 5 000 m², le musée sera découpé en plusieurs espaces : l'espace muséographique de 1 700 m² accueillera les œuvres que l'artiste a donné à la Communauté d'agglomération du Grand Rodez en 2005, une salle de 500 m² sera réservée aux expositions temporaires... Selon les propres termes de Benoît DECROTON, « *le musée doit servir à porter l'œuvre de Pierre Soulages mais aussi à former les gens à la curiosité et à l'art* ».



9 octobre : vernissage de l'exposition des toiles de Pierre D'Huparlac « du noir au blanc ou de Conques à Soulages »

En s'inspirant de la cité médiévale de Conques et de l'œuvre de Pierre Soulages, cet artiste a ainsi voulu, en 2009, rendre hommage au « grand peintre du noir et de la lumière ». Le visionnage du court métrage « Pierre D'Huparlac, Luminescence », réalisé par Lyriann Alkinoos, clôturait cette matinée très conviviale.



8 novembre : Pierre D'HUPARLAC rencontre une centaine d'enfants des classes de CE et CM

Dès son arrivée à la Médiathèque, le peintre cadurcien fut submergé de questions concernant ses 12 toiles abstraites. Voici un échantillon des multiples conseils qu'il a offert bien volontiers aux enfants de façon pédagogique : « *Faites vous plaisir avec les couleurs, mélangez-les, rayez-les... C'est le chemin qui compte, ce n'est pas l'aboutissement... on a le droit de faire des choses bizarres... il ne faut pas chercher à savoir ce que cela représente...* » Bref, ce fut un bel échange très enrichissant, tant pour les enfants, les enseignants que pour l'artiste lui même.



14 novembre : diaporama « Les Nouveaux mystères de l'Aveyron »

A première vue, les 130 auditeurs présents n'ont pas regretté ce beau voyage historique aux quatre coins de l'Aveyron, du clocher tors de St-Côme-d'Olt à St-Affrique en passant par les souterrains de la cathédrale de Rodez, raconté par Jean-Philippe SAVIGNONI. Après les histoires insolites des maisons hantées du Lévezou, du géant Cot, du soldat amnésique de Rodez... C'est l'affaire Fualdès qui clôtura la soirée et qui enveloppa le public d'une atmosphère frissonnante et mystérieuse. Le tout était talen-

tueusement agrémenté de chansons interprétées par Jean-Sylvain SAVIGNONI musicien comédien.

26 novembre : soirée théâtre / clown « En compagnie d'Adèle »

6 nez rouges ont brûlé les planches de Magrin pour le plus grand bonheur des enfants. Sur une période d'environ un an, Agnès, Hacem, Marie-Hélène et Stéphane, les 4 comédiens de l'ESAT de Ceignac, ont travaillé au montage intégral de ce spectacle avec Marie et Myriam de la Compagnie « Les Si Faux Nez ». Le résultat ? ce sont 45 minutes de tendresse et de délires qui ont été offertes à un public conquis !



4 décembre : exposition de peinture et loisirs créatifs

A l'occasion du Téléthon, 8 « artistes » domiciliés sur la commune ont exposé leurs œuvres à la Médiathèque : Jean-Paul ALBOUY (peinture et sculpture), Marie-Hélène BASTIDE (poterie), Chrystel BAUBIL (peinture, bijoux), Inès et Virginie BRU (scrapbooking), Emilie CASSIEN (peinture), Crystel MAZARS (peinture), Nathalie PEGORIER (encadrement).

Vous pouvez découvrir les tableaux de quatre d'entre eux jusqu'au 25 février. Et pourquoi pas se faire plaisir !..

20 Décembre : un merveilleux conte de Noël

Après un passage remarqué en octobre 2009, les « petites zelles » étaient de retour à Ceignac le 20 décembre dernier ; ces petites fées ont à nouveau soufflé des mots enchantés à Corinne et Sophie, les deux conteuses de la petite Compagnie « les mots à la bouche ». Dans leur merveilleux spectacle de Noël « Un soir pas comme les autres », il est question de Jean-Jacques, le loup qui va devenir végétarien et abandonner sa meute pour accompagner P.N. (père Noël) lors de la distribution des cadeaux un certain soir du 24 décembre, lorsque tout le monde est endormi. (Avis à tous les enfants : son « Radar Détecteur d'Enfant Eveillé » ne connaît aucune défaillance technique... s'il bipe, P.N. passe son chemin !)

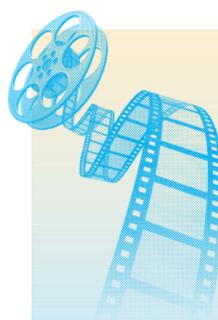


RAPPEL - Vous souhaitez vous abonner à la Médiathèque ?

Une carte d'adhérent vous permet d'emprunter 3 livres, 2 revues, 1 CD audio et 1 CD-Rom pour une durée maximum d'1 mois ainsi qu'un DVD-Film pour 7 jours mais aussi d'utiliser un poste multimédia (Internet, Cd-Rom, outils de bureautique). Le coût de l'abonnement s'élève à 3 € par an.

Contact Médiathèque :

Tel : 05.65.74.79.14 – E.mail : media-calmont@wanadoo.fr



CINEMA pour tous !

C'est maintenant devenu une habitude : à chaque période de vacances scolaires, les enfants et les adultes ont droit à leur séance de cinéma à la salle des fêtes de Ceignac ! Retenez donc les dates des prochaines séances :

- Mardi 8 Mars
- Mardi 3 Mai
- Vendredi 29 Juillet (séance en plein air)

COMITE D'ANIMATION DE CEIGNAC



Une soirée « Apéro-Bandas » très courue...

Le 2 octobre dernier a vu, cette année encore, affluer dans notre village une bien sympathique jeunesse : c'était la soirée « Apéro-bandas », désormais traditionnelle en ce début d'automne... Les 2 bandas : Pena Los VICABOS et TEQUILA BANDAS ont tout d'abord mis l'ambiance dans le village, puis dans la salle des fêtes avant que la « Disco Music Light » ne prenne le relais jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.



... et un réveillon des plus sympathiques

Egalement dans la salle des fêtes du village, s'est déroulé le traditionnel réveillon du 31 décembre. Une météo clémente, une décoration sobre mais élégante dans les tons tendance, une table impeccablement mise, un vrai parquet pour les danseurs, un repas de qualité et les cotillons ont été les ingrédients qui ont permis de passer de 2010 à 2011 dans la bonne humeur et une ambiance festive. L'orchestre « Frédéric VERNHET » a animé cette soirée de main de maître, variant les musiques pour satisfaire les nombreux danseurs jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. Une fois encore, le Comité d'animation de CEIGNAC, toujours performant, a su combler les très nombreux amateurs de ces moments conviviaux si nécessaires ; il adresse à tous, ses vœux de bonne et heureuse année 2011 et pense déjà aux prochaines manifestations de l'année qui commence.

COMITE D'ANIMATION DE MILHAC

Le 6 novembre le comité s'est retrouvé pour faire le bilan de l'année écoulée. Le quine de Pâques a connu son succès habituel. Le repas du dimanche 8 août a attiré un peu moins de monde : faut-il renouveler la formule ? Lors de la fête de septembre, le quine, le déjeuner aux cuisines de canards et tripous et le repas du dimanche soir (jambon à la broche) ont été toujours aussi appréciés.

Au programme pour 2011 : grand quine le 29 avril, soirée le dimanche 7 août (à préciser), fête votive les 17/18 septembre, soirée apéro concert à Ceignac le 29 octobre. La Milhacoise remercie toutes les personnes qui ont répondu présentes tout au long de l'année écoulée et vous souhaite les meilleurs vœux pour 2011.

10^e édition de la Fête des Plantes de CALMONT de PLANCATGE

Cette année marquera le 10^e anniversaire de la Fête des Plantes !

Elle aura lieu sur la place du village de Calmont-de-Plancatge les samedi 04 et dimanche 05 juin 2011.

Tout au long du week-end, vous retrouverez une multitude de plantes et de fleurs sur les différents stands des pépiniéristes ainsi que des productions originales fabriquées par plusieurs artisans.

Une exposition de créations personnelles ou collectives ayant pour thème général « les petites bêtes du jardin », sera à découvrir sur les stands de la manifestation. Les personnes intéressées pour réaliser une création peuvent prendre contact avec Christian MULATO au 06 84 64 17 85.

Une conférence sera également organisée sur le thème des insectes auxiliaires du jardin potager : une aide pour le jardinier (mieux que les pesticides !)

Club de Pétanque La Fanny

Les Concours de belote auront lieu les 4^e vendredi de janvier à avril puis de septembre à novembre. Les concours amicaux ouverts à tous, reprendront courant mai le vendredi soir à Ceignac.

Club Les Bons Vivants



Avec la rentrée de septembre les activités du club ont repris. Les lundis sont consacrés à la marche pour les uns, aux jeux de cartes pour les autres dans les différents clubs du secteur.

Le jeudi 21 octobre la rencontre interne au club a eu lieu à Calmont et a rassemblé une cinquantaine de participants.

Le jeudi 4 novembre sortie traditionnelle du stockfisch, une soixantaine d'adhérents avaient répondu présents. Le matin, visite de l'abbaye du Loc Dieu, suivie du repas fort apprécié au restaurant « La Bergerie ».

Le jeudi 9 décembre a eu lieu l'assemblée générale au cours de laquelle un membre du conseil d'administration démissionnaire a été remplacé. La dégustation de la traditionnelle bûche de Noël a clôturé la réunion.

Avec la trêve des confiseurs l'activité du club est mise en sommeil. Le 13 janvier, reprise des activités avec le loto interne au club et le partage de la galette. L'année 2011 sera comme par le passé émaillée des manifestations traditionnelles, avec comme clou des activités le grand voyage de huit jours programmé cette année au Portugal.

Les personnes qui désirent partager ces bons moments de convivialité seront les bienvenues.

Pour tous renseignements contacter le 05.65.69.51.02

Beau spectacle de danse



Le mardi 28 décembre, avenue Victor Hugo les portes de l'école de danse Dominique Jean et Les Cours de Camille se sont ouvertes pour accueillir les danseurs et leurs parents. Le public était nombreux et chaque groupe a présenté un extrait du travail fait pendant les cours. Les élèves de la commune ont dansé mais ils ont aussi pu jouer les spectateurs et découvrir différents styles de danse, le classique, le street jazz mais aussi le contemporain. L'après-midi s'est terminé par un solo d'une danseuse New-Yorkaise, Fanny Gombert, une ancienne élève de l'école de danse. Une très bonne expérience pour tous qui a donné aux jeunes danseuses magrioles le goût du spectacle.

ENVIE DE TAPER UNE BALLE PENDANT LES VACANCES ?!...

Le saviez-vous ?

Même si vous n'êtes pas licencié au Tennis Club Calmont, vous avez la possibilité d'accéder aux terrains de tennis extérieurs de Ceignac ou de Magrin, afin de faire occasionnellement un match de tennis avec vos amis.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre au café Sahuc à Ceignac afin de retirer la clé du terrain correspondant à votre choix. Il vous sera demandé une pièce d'identité, 5 €/heure ainsi qu'une caution (de 100 €). Sachez toutefois que les licenciés du TCC restent prioritaires pour l'accès à ces terrains.

D'autre part, le Tennis Club de Calmont vous propose une carte saisonnière « été » au prix de 20 € vous permettant d'accéder aux terrains pendant les mois de Juillet & Août, tout en bénéficiant des garanties des licenciés du club (renseignements auprès de S. Deltour et/ou C. Senezet)

Mais si vous souhaitez pratiquer le tennis plus régulièrement, participer à des tournois, progresser et bénéficier des cours assurés par un éducateur professionnel, optez plutôt pour l'adhésion au TTC et n'hésitez pas à rejoindre le Tennis Club Calmont et son dynamique groupe de licenciés !



Commune de CALMONT du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010

24 Naissances

19 janvier	Léo BORIES - Lacassagne
27 janvier	Manon HYGONNET 74, rue des Frênes - Ceignac
16 février	Kévin COURRIEU 7A, all. de Campmas - Ceignac
27 février	Charly DAMESTOY 1, all. de l'Estang - Ceignac
28 février	Alix FRAYSSINHES 12, all. de Campmas - Ceignac
25 mars	Arsène GALARME 230A, rte d'Albespeyres - Ceignac
1 ^{er} avril	Noah SÉVÉRAC Pl. de l'Eglise St Amans - Magrin
18 avril	Léa BERNIER - Albinet,
28 avril	Léna CHRISTOPHE Lot. Les Augustinous - Magrin
04 mai	Eléna LAURENS 8, allée des Aulnes - Ceignac,
10 mai	Simon TREPP - Gardin - Ceignac
24 mai	Madeline DUHAUTOY Lot. Les Augustinous - Magrin
11 juin	Gabin SAHUC 253, rte d'Albespeyres - Ceignac
12 juin	Morgan BOU 110, rue du Plantier - Ceignac,
17 juillet	Lénaël VEYRAC - Puech Blanc
21 juillet	Lilou VAYSSE 4, all. de Campmas - Ceignac,
12 août	Enola BEVIÈRE - Milhac,
30 août	Hugo CHAUCHARD 60, av. de Rodez - Ceignac,
02 septembre	Maël LAMIC - Garounelle,
04 septembre	Inès SERIN 3, Allée de l'Estang - Ceignac,
14 septembre	Léna CAUFFET 54, rue de la Parro - Ceignac,
31 octobre	Loane DINTILHAC - Lacassagne
23 novembre	Chloé CAYRE - Lacassagne
21 décembre	Maëlys LANDES Lot. les Augustinous - Magrin.

10 Mariages

17 avril	Arnaud GILET et Delphine HOLDERBACH à CALMONT
03 juillet	Ludovic OLLIÉ et Géraldine REGOURD à CALMONT
08 juillet	Bernard VERGÈS et Antonia PANETIÉ à CALMONT
10 juillet	Sébastien BOIS et Marie DAURES à CALMONT
10 juillet	Arnaud DUPARC et Armelle BOUTY à CALMONT
17 juillet	Norbert VEYRAC et Mihaela GHEORGHU à CALMONT
24 juillet	Olivier GALARME et Agnès FRAYSSE à CALMONT
31 juillet	Lionel BRU et Carine GALIÈRE à CALMONT
21 août	Adrien BLANC et Aurélie GMYRECK à CALMONT
28 août	Sébastien HYGONNET et Candie REY à CALMONT

33 Décès

08 janvier	Henriette COSTES, 87 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
10 janvier	Lucette DAURES veuve ADOLPHE, 95 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
21 janvier	Rosa LAPORTE, 86 ans, M. Ret. Marie-Immaculée à Ceignac

27 janvier	Aimé GAYRAUD, 84 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
18 février	André IMBERT, 79 ans, Calmont
22 février	Paulette FRAYSSINET veuve RIGAL, 96 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
26 février	Marie-Thérèse FARRENQ veuve VAURS, 81 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
26 février	Thérèse REY veuve CROUZET, 98 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
26 février	Nathalie PARISOT épouse CLÉMIENS, 44 ans, Parlan,
15 mars	Marie-Louise LASFARGUES veuve DELMAS, 80 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
19 mars	Zoé CLÉMIENS veuve SALACROUP, 89 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
23 mars	Lisa GALTIER veuve AUDIBERT, 88 ans, Magrin
31 mars	Emilie CAZALS veuve SANHES, 90 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
24 avril	André MAZEL, 87 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
24 avril	André DAUSSE, 93 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
13 mai	Lucien BOUTET, 83 ans, Ceignac
19 mai	Marie-Thérèse CADARS veuve CLÉMIENS, 85 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
21 mai	Albert DELTORT, 88 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
08 juin	Raymond VERNHES, 84 ans, « La Roulie » - Magrin,
20 juin	Danièle RICHET épouse MALRIC, 63 ans, Ceignac,
22 juin	Paulette TEULIER veuve DUPLAN, 96 ans, M. Ret. Marie-Immaculée à Ceignac
23 juin	Agnès POUGET, 88 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
21 juillet	Marie-Thérèse VIEILLEDENT veuve DAUSSE, 85 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
23 juillet	André LAFON, 89 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
12 août	Yvonne PRADALIER veuve BOUSQUET, 76 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
27 août	Ernest RIVIÈRE, 90 ans, « Le Fauconenq »
16 septembre	Adeline GOMEZ veuve HORTELANO, 68 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
03 octobre	Maria VIDAL veuve GALTIER, 87 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
12 octobre	Léa ALLIGUIÉ veuve DALMON, 96 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
19 octobre	Maria LOUBIÈRE veuve VINCENT, 96 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac
27 octobre	Marie-Louise PAULHE, 99 ans, M. Ret. Marie-Immaculée à Ceignac
29 octobre	Louise ROBERT, 87 ans, M. Ret. Marie-Immaculée à Ceignac
18 novembre	Hippolyte CANCE, 87 ans, M. Ret. Ste Marthe à Ceignac

Infos pratiques

Vous êtes domiciliés à Ceignac ou Magrin ?
il est indispensable de demander à tous vos correspondants (administrations, impôts, sécurité sociale, assurances...) de bien préciser le nom de votre rue.
Ceci vous évitera par la suite bien des déconvenues concernant la distribution de votre courrier.

L'équipe du quotidien « La Dépêche du Midi » recherche un correspondant sur la Commune de Calmont.

Si vous êtes intéressé ou souhaitez avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Mme Evelyne CABRIT au 05 65 68 15 71 ou par mail : evelyne.cabrit@ladepeche.fr

La parole vous est donnée

(A retourner en Mairie, à transmettre à un élu ou à envoyer par courrier électronique à lettremunicipale-calmont@orange.fr)

Nom* :

Prénom* :

.....

(*facultatif)

« Laure coiffure » à Ceignac

Mme Laure MEISSONNIER exerce son métier de coiffeuse depuis déjà 3 mois dans les anciens locaux de la Maison de Retraite Ste Marthe, face au « café Sahuc ». **N'hésitez pas à la contacter au 05.65.42.98.62.**

Le salon est ouvert le mercredi de 9 h à 18 h, le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h, le vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 15 h 30 ; le mardi étant réservé à la coiffure à domicile.



Transports scolaires

La réunion d'organisation des transports scolaires pour l'année 2011/2012 aura lieu le 19 février prochain en Mairie de Calmont. Les parents des élèves scolarisés dès la rentrée prochaine en collège mais aussi en lycée doivent y participer afin de demander : arrêts de bus, une modification, création ou extension d'un circuit.



Un service minimum dans les écoles ?

La mairie de Calmont recherche des personnes compétentes et disponibles à tout moment en période scolaire afin d'assurer l'accueil et la surveillance des enfants lors des journées de grèves des enseignants conformément à la loi du 20/08/2008 créant un droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires.

(S'adresser au secrétariat de Mairie)

N.B. : le service ne pourra être mis en place qu'à condition d'avoir un nombre suffisant de volontaires.

Déclaration des puits

Vous utilisez ou souhaitez réaliser un puits, un forage ou une simple prise d'eau à des fins d'usage domestique ? Depuis le 1^{er} janvier 2009 vous êtes tenu de déclarer cet ouvrage en Mairie. Cette démarche vous protégera puisque tout dispositif d'assainissement non collectif ne pourra alors être situé à moins de 35 m de votre ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (cf. lettre d'information N° 3 de la Communauté de Communes Viaur-Céor-Lagast).



Un peu d'histoire locale

Le 24 septembre dernier à la salle des fêtes de Magrin, M. MAVIEL retraçait quelques épisodes de la vie de Magrin au XIX^e siècle, à partir de la correspondance de Jean-Louis BENOIT, célèbre curé de Magrin de 1856 à 1876 et porte-parole de la communauté villageoise. Il vous propose de nouvelles anecdotes locales datant de la fin de l'Ancien Régime ; vous les découvrirez sur le site Internet de la Commune (www.mairie-calmont.fr).